

des années 1950, a exposé des failles dont les Canadiens ne soupçonnaient pas l'existence. La défense du pays contre des bombardiers semblait réalisable moyennant une étroite collaboration avec les États-Unis, quoique les modalités de cette collaboration, et en particulier l'entreposage d'ogives nucléaires au Canada, aient soulevé des controverses. Cependant, l'arrivée des missiles intercontinentaux a beaucoup affaibli, sinon démolit, l'argumentation en faveur de la défense aérienne, et elle a amené le Canada à s'interroger sérieusement sur ses priorités en matière de défense. Par ailleurs, à la fin des années 1960, on a commencé à douter de l'à-propos de conserver des troupes en Europe, car on ne voyait pas comment le Canada aurait pu renforcer ses effectifs là-bas en cas de conflit, peu importe le scénario envisagé. Bien des gens se sont mis à se demander si le Canada avait un rôle significatif à jouer dans la défense de l'Occident, et même les missions de maintien de la paix de l'ONU ont perdu leur attrait par suite des nouveaux conflits au Moyen-Orient et de l'abandon du Vietnam par les Américains.

Sous le gouvernement Trudeau, la politique de défense est devenue un exercice de retenue, la recherche d'un équilibre entre la capacité militaire et les engagements. Le Canada a fait marche arrière sur les deux plans, mais les engagements ont tout de même fini par dépasser la capacité. Le retour de la guerre froide après 1979-1980 et la multiplication par deux du budget militaire américain pendant le premier mandat du président Reagan ont relancé le débat sur la défense que M. Trudeau avait plus ou moins clos en 1971. La publication du Livre blanc, en 1987, a marqué la fin des tergiversations et du compromis : le Canada a décidé de se doter des effectifs et de l'équipement nécessaires pour respecter les engagements qu'il avait pris envers l'OTAN et le NORAD.

Les réactions soulevées par le Livre blanc indiquent cependant que les Canadiens et Canadiennes s'interrogent et sont loin de s'entendre sur les engagements en question (sans parler de leur degré relatif de priorité) et, plus généralement, sur ce qu'est la « sécurité » dans un monde menacé par des dangers n'ayant rien à voir avec ceux qui justifiaient les engagements passés. Ces derniers reposaient sur deux grandes prémisses : premièrement, que l'URSS représentait la principale menace directe pour le Canada (ou, plus objectivement, qu'une guerre nucléaire entre les deux superpuissances constituait une telle menace); deuxièmement, que la meilleure parade à cette menace était la dissuasion stratégique, c'est-à-dire la capacité et la volonté de riposter à toute attaque soviétique déclenchée contre n'importe quel secteur de l'OTAN. Le Livre blanc a été publié au moment où les nouvelles politiques soviétiques (et les premières réactions américaines à ces dernières) légitimaient une remise en question de la première prémisses, et où l'élaboration du concept de défense stratégique (IDS) semblait contredire la deuxième. La guerre froide prenait-elle fin au moment même où le Canada s'appropriait à reprendre sa place dans les mécanismes de défense créés pour y faire face ?

La plupart des critiques canadiens du Livre blanc ont mis l'accent sur la première de ces prémisses, à savoir la priorité accordée à la menace soviétique. (L'IDS, selon eux, n'est pas réalisable, et tout effort déployé pour la mettre en oeuvre accentuerait le risque d'une guerre nucléaire accidentelle.) Ils défendent le principe de la « sécurité commune », concept qui gagne du terrain depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, en 1985. Projet Ploughshares, organisme non gouvernemental qui se spécialise dans l'étude des questions de paix et de sécurité, résume dans les termes suivants les implications de ce principe pour la politique canadienne : « Pour favoriser la paix et accroître la sécurité internationale, le Canada devrait mettre plus d'accent sur le désarmement et la limitation des armements, sur la coopération internationale, le règlement pacifique des conflits et le maintien de la paix, dans le cadre d'une démarche axée sur l'éthique, le développement et l'écologie. » (Mémoire 88-1)

Plus précisément, les critiques formulent les observations suivantes au sujet des politiques du Canada.

- *L'OTAN*

On peut généralement diviser en trois groupes les critiques de la politique du Canada envers l'OTAN : ceux qui préconisent le retrait de notre pays de l'Alliance; ceux qui aimeraient que le Canada appuie un changement d'orientation ou limite sa participation militaire au sein de l'OTAN; et enfin ceux qui croient que nous devrions faire davantage pour respecter nos engagements. En annonçant dans le Livre blanc sa volonté de renforcer les troupes canadiennes stationnées en Europe, de les concentrer en République fédérale d'Allemagne et de tripler les effectifs de la Réserve, le gouvernement a satisfait la plupart des membres du troisième groupe, même si le programme général de rééquipement et en particulier le coût des sous-marins nucléaires suscitent de l'appréhension chez certains. Les partisans du retrait pur et simple semblent peu nombreux, au point que le Nouveau Parti démocratique a été forcé de tempérer son engagement de 1969 en affirmant qu'il ne retirerait pas immédiatement le Canada de l'Alliance s'il prenait le pouvoir. Le deuxième groupe rassemble donc la majorité de ceux qui contestent actuellement certains aspects de notre politique au sujet de l'OTAN.

Ces critiques veulent que le Canada milite pour une révision des doctrines et des déploiements militaires de l'OTAN, et notamment pour le retrait négocié des armes nucléaires installées en Europe et l'adoption d'une doctrine de « défense non offensive ». En outre, l'OTAN devrait, toujours selon eux, s'engager à ne pas recourir la première aux armes nucléaires. Certains membres du groupe aimeraient rapatrier les forces canadiennes stationnées en Europe, unilatéralement ou contre une réduction des forces du Pacte de Varsovie.